

L'Adresse

chômage naissait de cette politique. La crise économique a été accentuée par la signature d'un accord de libre-échange où on avait évité de préparer les entreprises à faire le virage si nécessaire dans un contexte où l'économie s'élargit. Oui, l'accord de libre-échange était un élément positif permettant d'ouvrir l'avenir et d'envisager nos relations avec nos partenaires commerciaux d'une façon plus large.

• (2005)

Mais, malheureusement, on avait oublié que la transition pourrait être difficile. On a oublié, tout à fait comme par hasard, de préparer les entreprises à faire face à ce nouveau contexte. Donc, une politique monétaire et un manque de préparation à un contexte différent au plan du commerce international ont fait en sorte que les Canadiennes et les Canadiens se sont retrouvés dans une situation plus pénible encore que celle qu'ils avaient connue en 1984.

Il est donc maintenant du devoir de ce Parlement de voir à essayer de régler une fois pour toutes un certain nombre de problèmes qui ne cessent de s'amplifier.

Dans quelle perspective sommes-nous ici? D'abord, on a assisté à la lecture du discours du Trône. Nous sommes dans ce débat où on a à commenter, pour l'essentiel, ce qu'on y retrouve. D'entrée de jeu, on nous parle d'une réforme parlementaire qui pourrait éventuellement confier aux parlementaires plus de responsabilités. Il y a là certaines intentions louables. Il y a là, évidemment, une approche possiblement intéressante, mais il faudra voir, quand on aura déposé l'essentiel, ce que sera cette réforme.

Par contre, alors qu'on veut enrichir le rôle des députés dans cette Chambre, du même souffle, on refuse la mise sur pied d'un comité parlementaire non partisan qui réunirait l'ensemble des parlementaires de chacune de nos formations politiques. On refuse de mettre en place un tel comité qui aurait pour objet d'analyser, de scruter, d'examiner et de critiquer chacun des postes de dépenses du gouvernement. À la place, on se contente de nous citer quelques exemples d'avantages qui pourraient être mis de côté, qui pourraient être laissés pour compte pour se donner bonne conscience et laisser croire à l'ensemble de nos concitoyens et de nos concitoyennes que nous avons fait le travail qui devait être fait.

Donc, il s'agit d'une réforme parlementaire qui, déjà, est quelque peu, je dirais, dépréciée par le fait que le premier exercice valable pour lequel on aurait pu convier les députés de cette Chambre est mis de côté par le gouvernement. Ce fut un discours du Trône dans lequel on n'a pas trouvé bon de rassurer les citoyens de ce pays quant à la nature des transformations qu'on s'appropriait à faire dans les programmes sociaux.

C'est inquiétant de constater que tantôt, il y a des signaux qui ont été donnés par des hommes et des femmes politiques dont la décision pèse dans ce genre de chose. Des signaux ont été donnés, tantôt par des déclarations de patronats, de personnes impliquées dans le développement économique, des gens qui, cherchant des recettes aux problèmes budgétaires du gouvernement, ne peuvent faire mieux que d'identifier comme première cible les programmes sociaux.

Imaginez quel beau pays et quel brave gouvernement va régler le problème de la dette de ce pays sur le dos de ceux et celles qui sont les plus mal pris. Va-t-on toucher aux personnes âgées?

Va-t-on toucher aux chômeurs, encore une fois? Va-t-on toucher aux assistés sociaux? Va-t-on toucher aux programmes de santé? On ne le sait pas.

Tantôt, les messages circulent de façon informelle, de façon plus formelle, dans des articles qu'on s'empresse de démentir le lendemain. Mais quoi qu'il en soit, quand j'entends un ministre de ce gouvernement nous dire, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, en début de mandat, qu'il faudrait bien essayer de couper 20 p. 100 dans les programmes de santé. Rien du tout! Vingt pour cent! Comme si c'était là qu'il fallait d'abord s'attaquer.

• (2010)

Tantôt on nous dit qu'il faudrait rendre le système plus efficace. Soit. Tout le monde veut bien rendre le système plus efficace. Mais en aucun temps personne n'a parlé de conserver, de protéger les crédits affectés à ces programmes. Ce qui nous inquiète, c'est qu'à chaque fois qu'on aborde la question de la dette du Canada et du déficit de plus de 40 milliards pour l'année en cours, chaque fois qu'on l'aborde on ne manque jamais d'associer au règlement de cette dette, au règlement de ce déficit, les programmes sociaux. Il y a toujours quelqu'un qui se trouve en quelque part pour dire que là se trouve l'argent.

Les dédoublements administratifs dans ce pays coûtent cher. Des centaines de millions de dollars sont gaspillés en conflits juridictionnels entre les ordres de gouvernement. Nous avons demandé, j'ai personnellement questionné, aujourd'hui, mon vis-à-vis en lui demandant de nous dire s'il s'empresserait de régler notamment la question de la main-d'oeuvre. On sait que tout le monde au Québec est d'accord avec cela. On me souffle: «il a dit oui.» Bien sûr qu'il a dit oui. Mais depuis l'élection qu'il dit oui. Mais tantôt c'est oui, de toute urgence. Tantôt c'est oui, mais un petit peu moins. Tantôt c'est peut-être bien que oui, probablement que oui, mais pas tout de suite.

Le problème, c'est qu'on assiste à une valse hésitation dans un domaine où si le ministre voulait faire époque, il n'aurait qu'à se rallier au consensus unanime des intervenants au Québec. Rarement aura-t-on vu les syndicats, le patronat, le gouvernement fédéraliste du Québec, un gouvernement libéral, les intervenants qui s'occupent de formation de main-d'oeuvre, les chômeurs, les quelques centaines de milliers de chômeurs du Québec, jamais on aura vu tous ces gens d'accord. Mais maintenant ils le sont, et ils proposent au gouvernement fédéral, avant de couper dans les programmes sociaux, de couper quelque 250 millions de dollars par année dans un dédoublement de responsabilités administratives qui créent des problèmes.

J'avais l'impression que ce gouvernement sauterait à pieds joints sur cette chance extraordinaire qui lui est offerte. À la place, monsieur le ministre des Affaires intergouvernementales fait la valse hésitation. Oui, oui, un peu, oui, oui, beaucoup, oui, oui, passionnément, oui, oui, à la folie et oui, oui, un petit peu moins. Cela n'a pas de sens. Monsieur le Président, vous m'indiquez que mon temps de parole est terminé. Ce gouvernement devra se brancher sur les réalités, faire en sorte d'écouter les voix qui s'expriment dans ce Parlement et saisir les occasions qui sont offertes de réaliser de vraies économies sans toucher aux démunis.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les propos de mon homologue d'en face et je le félicite incidemment pour son